

AVIS PUBLIC

Avis est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog, que le conseil, à une assemblée régulière tenue à la salle du Conseil du centre administratif de la MRC de Memphrémagog le 11 décembre 2019, a adopté une résolution, à savoir :

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL DE LA MRC / ANNÉE 2020

Résolution établissant le calendrier et l'heure des séances ordinaires du conseil, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec :

15 janvier 2020	19 h	19 août 2020	19 h
19 février 2020	19 h	16 septembre 2020	19 h
18 mars 2020	19 h	21 octobre 2020	19 h
15 avril 2020	19 h	25 novembre 2020	19 h
20 mai 2020	19 h	9 décembre 2020	16 h
17 juin 2020	19 h		

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette résolution en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité ou au bureau du secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog, 455, rue MacDonald, Magog, Québec, durant les heures d'ouverture, ou en consultant le site Internet de la MRC (<http://www.mrcmemphremagog.com>).

Donné à Magog, ce 16 décembre 2019.



Guy Jauron
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (résolution – calendrier conseil 2020)

Je, soussigné(e), LOUISSETTE TREMBLAY, secrétaire-trésorier(ère) / greffier(ère) de la municipalité de STURÉLY-SUD, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 20 DECEMBRE 2019 entre 9h et 16h heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20 DECEMBRE 2019.

Signature : Louissette Tremblay